

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (QUÉBEC)**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Célestin, tenue le lundi, le 08 avril 2019 à 20h à la caserne incendie située au 365 rue Marquis, St-Célestin.

Sont présents : M. Michaël Bergeron, maire
MM. Jocelyn Proulx, conseiller
Jacques Morin
Marco Boucher
Daniel Vouligny
Jean-Paul Chabot
Mathieu B. Filion
Mme Gisèle Plourde, dir-gén

IL Y A QUORUM

Après la pensée, l'assemblée est ouverte.

2019-04-35 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

- 01 Pensée
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée
- 04 Lecture et adoption des comptes à payer
- 05 Paiement provisoire Excavations Tourigny pour les travaux Rang St-Michel
- 06 Subvention Festival du Blé d'Inde de St-Célestin
- 07 Adoption rapport financier pour l'année 2018
- 08 Nomination d'un vérificateur pour l'année 2019
- 09 Résolution programme d'aide à l'entretien réseau routier local
- 10 Programme aide à la voirie locale chemins de la municipalité
- 11 Paiement provisoire à la firme d'ingénieur Avizo
- 12 Affaires Nouvelles
- A) _____
- B) _____
- C) _____
- 13 Étude de la correspondance
- 14 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Mathieu B. Filion, appuyé par Monsieur Daniel Vouligny et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2019-04-36 LECTURE ET ADOPTION DES MINUTES.

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes de la dernière assemblée soient adoptées.

ADOPTÉE

2019-04-37 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes suivants soient payés.

Je certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer ces comptes.

(S)

ADOPTÉE			
NUMÉRO CHÉQUE	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
4584	ASS. DES CHEFS SÉCURITÉ INCENDIE	INSCRIPTION CONGRÈS DIR POMPIER	626.61
4585	MRC NICOLET-YAMASKA	SOUPER DES MAIRES	100.00
4586	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	107.52
4587	TÉLÉBEC	TÉLÉPHONE	127.93
4588	GROUPE MELCARM INC.	CONTRAT PHOTOCOPIEUR	528.41
4589	BERGERON WILLIAM	REMBOURSEMENT TAXES	21.83
4590	FERME OLIMAR INC.	REMBOURSEMENT TAXES	129.03
4591	GISELE PLOURDE	PAPETERIES	44.18
		POSTER PANFLETS	114.75
4592	AVIZO EXPERTS-CONSEILS	INGÉNIEUR - SURVEILLANCE	45 895.15
4593	CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS	MISE À JOUR NORMES ROUTIERS	134.01
4594	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN PASSAGES À NIVEAUX	992.00
4595	CNESST	FRAIS GESTION CNESST	3.62
4596	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR CODES	51.74
4597	9149-8824 QUÉBEC INC.	17 HRS PELLE HYDRAULIQUE	2 638.68
4598	EXCAVATION A. S. 2007 INC.	DÉNEIGEMENT DES RANGS	13 903.63
4599	EXCAVATIONS TOURIGNY INC.		268
		EMPIERREMENT RG ST-MICHEL	361.49
4600	FESTIVAL BLÉ D'INDE ST-CÉLESTIN	SUBVENTION FESTIVAL	4 000.00
4601	FONDS D'INFOR SUR LE TERRITOIRE	DROITS DE MUTATIONS	4.00
4602	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCE MUNICIPALE	11 142.00
4603	GROUPE CLR	LOCATION TÉLÉPAGE	61.75
4604	RODOLPHE HOULE	DÉNEIGEMENT LIGNE ABC	950.00
4605	MARTIN HOULE	CELLULAIRE DIRECTEUR POMPIER	58.02
		DÉNEIGEMENT 6 BORNES X 125\$	750.00
4606	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	119.04
4607	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	NETTOYER BUNKER POMPIERS	722.39
4608	JEAN-MARC LECLERC	2 PERMIS X 30\$	60.00
		100KM X 0.50\$ FORMATION	50.00
		FRAIS CELLULAIRE	20.00
4609	LOCATION D'OUTILS NICOLET	LOCATION CLÔTURE CHANTIER	297.39
4610	LOCATION TROIS-RIVIÈRES INC.	LOCATION CLÔTURE CHANTIER	113.73
		LOCATION CLÔTURE CHANTIER	395.92
4611	MINISTRE REVENU DU QUÉBEC	REMISE MOIS MARS	2 737.31
4612	MRC NICOLET-YAMASKA	2 E VERS. QUOTE-PART MRC	21 772.70
4613	PETITE CAISSE	CAISSE PAPIER IMPRIMANTE	45.87
4614	PIÈCES D'AUTOS DE ST-CÉLESTIN	TRANSPORT CLÔTURE CHANTIER	712.84
4615	GISELE PLOURDE	FRAIS DÉPLACEMENT	25.00
4616	PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	RECHARGE CYLINDRES	140.58
		APPEL SERVICE - RECHARGE CYLIN	902.08
4617	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MOIS MARS	1 089.62
4618	RÉGIE INCENDIE DE BULSTRODE	PINCES DÉSINCARCÉRATION	787.50
4619	RIGIDBNY	10 BACS X 91.20\$ + TAXES	989.60
		QUOTE PART RÉGIE	450.00
		VIDANGES & RECYCLAGE	2 956.25
4620	ROY ET DIONNE INC.	DIÉSEL CAMION INCENDIE	397.73
4621	ERIC VINCENT	DÉNEIGEMENT 3 BORNES X 125\$	375.00
3325	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 24 FÉV AU 02 MARS	487.23
3326	GISELE PLOURDE	SALAIRE 24 FÉV AU 02 MARS	738.29
3327	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 03 AU 09 MARS	487.23
3328	GISELE PLOURDE	SALAIRE 03 AU 09 MARS	738.29
3329	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 10 AU 16 MARS	487.23
3330	GISELE PLOURDE	SALAIRE 10 AU 16 MARS	738.29
3331	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 17 AU 23 MARS	487.23
3332	GISELE PLOURDE	SALAIRE 17 AU 23 MARS	738.29
3333	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 24 AU 30 MARS	487.23
3334	GISELE PLOURDE	SALAIRE 24 AU 30 MARS	738.29
3335	JEAN-FRANÇOIS HOULE	SALAIRE POMPIER	430.57
3336	MARTIN HOULE	SALAIRE POMPIER	760.15
3337	MICHEL HOULE	SALAIRE POMPIER	307.60
3338	NICOLAS BERGERON	SALAIRE POMPIER	138.83
3339	FRÉDÉRIC TOUPIN	SALAIRE POMPIER	289.97
3340	DENIS POIRIER	SALAIRE POMPIER	341.42
3341	ALEXANDRE BONNEAU	SALAIRE POMPIER	266.04
3342	SYLVAIN CLOUTIER	SALAIRE POMPIER	323.42

3343	ERIC VINCENT	SALAIRE POMPIER	148.56
3344	SYLVAIN JUTRAS	SALAIRE POMPIER	215.67
3345	SYLVAIN MONTPAS	SALAIRE POMPIER	365.42
3346	RAPHAËL MORIN	SALAIRE POMPIER	57.45
3347	MATHIEU B. FILION	SALAIRE POMPIER	465.20
3348	ALEXANDRE BOURQUE	SALAIRE POMPIER	323.42
TOTAL :			396468.22

ADOPTÉE

**2019-04-38 PAIEMENT PROVISoire EXCAVATIONS TOURIGNY
POUR LES TRAVAUX DU RANG ST-MICHEL (PHASE 2)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin a réalisé des travaux d'empierrement dans le rang Saint-Michel dû au glissement de terrain survenu le 22 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième décompte (phase 2) totalise 268 361,48\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Marco Boucher, appuyé par Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin verse le montant de 268 361,48\$ aux Excavations Tourigny pour payer les travaux d'empierrement réalisés jusqu'à date.

IL EST AUSSI RÉSOLU de payer l'entrepreneur au fur et à mesure que les travaux avancent et autorise Gisèle Plourde, directrice générale à payer l'entrepreneur dès la réception des décomptes provisoires.

ADOPTÉE

**2019-04-39 SUBVENTION FESTIVAL DU BLÉ D'INDE DE ST-
CÉLESTIN**

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs de St-Célestin organise un Festival du Blé d'inde;

CONSIDÉRANT QUE cette activité se déroulera du 25 au 29 juillet 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Daniel Vouligny, appuyé par Monsieur Jocelyn Proulx et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin verse 4 000,00\$ au Festival du Blé d'Inde pour l'organisation de cette fête.

ADOPTÉE

**2019-04-40 ADOPTION RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE
2018**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale & secrétaire-trésorière a déposé le rapport financier 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE le rapport financier pour l'année 2018 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-04-41 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Chabot, appuyé par Monsieur Daniel Vouligny et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin mandate le Groupe RDL Victoriaville sencrl pour l'audit des livres et pour la préparation du Rapport financier 2019 impliquant les nouvelles normes de comptabilité municipale ainsi que la consolidation des organismes faisant parties du périmètre comptable et aussi pour compléter la reddition sur l'entretien du réseau routier (PAERRL).

Le montant total s'élève à 6 405,00\$ plus taxes tel que déposée dans leur soumission.

ADOPTÉE

2019-04-42 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports a versé une compensation de \$130 614,00 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par Monsieur Marco Boucher, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Célestin informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2019-04-43 PROGRAMME AIDE À LA VOIRIE LOCALE DANS LES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin prévoit effectuer des travaux de glissière de sécurité et des travaux de stabilisation de fossés sur la Route 161, du rechargement de pierres sur la route Midas, Route Girard et Rang Pellerin Est et Ouest, du fauchage de branches dans différents rangs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux s'élèvent approximativement à 55 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin doit effectuer des travaux dans le rang St-Michel dû au glissement de terrain survenu le 22 mai 2017 (phase 2), ces travaux s'élèvent approximativement à 750 000\$, la part de la municipalité sera d'un montant d'environ 112,500\$ pour ces dits travaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Mathieu B. Fillion et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin demande au député Monsieur Donald Martel de bien vouloir nous allouer une subvention pour les travaux mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉE

2019-04-44 PAEMENT FIRME INGÉNIEUR AVIZO

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin a mandaté la firme d'ingénieur Avizo experts-conseils pour les travaux d'empierrement dans le rang St-Michel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

DE PAYER la somme de 45 895,15\$ à la firme d'ingénieur Avizo experts-conseils.

IL EST AUSSI RÉSOLU de payer la firme d'ingénieur-conseil Avizo au fur et à mesure que les travaux avancent et autorise Gisèle Plourde, directrice générale à payer la firme Avizo dès la réception des factures.

ADOPTÉE

2019-04-45 CHLORURE DE CALCIUM

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Chabot, appuyé par Monsieur Daniel Vouigny et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin accorde le contrat à la Cie **SOMAVRAC INC.** pour 17,000 litres de chlorure de calcium liquide (35%) au montant de 0,3377\$ du litre.

Le prix inclut la main d'oeuvre, l'équipement, les matériaux et accessoires nécessaires à l'épandage de chlorure de calcium liquide, le transport et toutes dépenses connexes.

Nous prévoyons faire étendre le chlorure de calcium liquide durant le mois de juin ou juillet 2019. Notre inspecteur municipal vous avisera d'avance de la date exacte.

ADOPTÉE

2019-04-46 PUIITS VILLAGE DE SAINT-CÉLESTIN

CONSIDÉRANT QUE le Village de St-Célestin possède un puits en alimentation en eau potable sur le lot 67-1 (Route 161) sur le territoire de la municipalité de la paroisse de St-Célestin;

CONSIDÉRANT QUE les agriculteurs qui possèdent des terres agricoles autour de ce puits doivent faire un plan de fertilisation, la municipalité de la paroisse de St-Célestin et les professionnels doivent avoir accès à une étude hydrogéologique le plus à jour possible;

CONSIDÉRANT QUE le Village de St-Célestin depuis l'année 2018 est desservi en eau potable par la Ville de Bécancour;

CONSIDÉRANT QUE ce puits n'est peut-être plus fonctionnel et cela devient un entrave inutile pour les agriculteurs qui possèdent des terres autour de ce puits;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin demande au Village de St-Célestin, leur intention par rapport au puits qui est situé sur le lot 67-1, est-ce que vous prévoyez le scellement du puits.

ADOPTÉE

2019-04-47 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Paul Chabot, APPUYÉ par Monsieur Jocelyn Proulx et résolu à l'unanimité :

QUE la session soit levée à 22 h 00.

ADOPTÉE

(S)

MICHAËL BERGERON, MAIRE

(S)

GISÈLE PLOURDE, DIRECTRICE GÉNÉRALE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après décrites, savoir :

Résolution : 2019-04-37 (Comptes à payer)

Résolution : 2019-04-38 (Excavations Tourigny inc. Empierrement Rang St-Michel (phase 2) au montant de 268 361,48\$)

Résolution : 2019-04-39 (Festival du Blé d'Inde St-Célestin au montant de 4 000\$)

Résolution : 2019-04-44 (Avizo ingénieur-conseil au montant de 45 895,15\$ pour les travaux d'empierrement rang St-Michel)

Et j'ai signée, ce 08 avril 2019

Gisèle Plourde
Directrice-générale